

Le 11 novembre 2016

Monsieur Michel Germain  
Président de la commission  
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :** Complément d'information n°12  
Thème : Traverse entre Cacouna et l'estuaire du Saguenay (Tadoussac–Baie  
Sainte-Catherine)

---

**Complément d'information :** « A-t-il été envisagé d'avoir une traverse permanente  
entre l'estuaire et Cacouna? »

**Réponse :** À notre connaissance, il y aurait eu au début des années 2000 un projet  
d'un lien maritime entre Cacouna et la rive nord du Saint-Laurent pour le transport de  
panneaux de particules.

A cet effet, l'étude du consortium SNC Lavalin – Génivar, intitulée « Étude d'impact du  
projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay, municipalités de  
Tadoussac et de Baie Sainte-Catherine, MRC de la haute-Côte-Nord et de Charlevoix  
Est », à la page 2-41, mentionne : « En 2000, la compagnie Louisiana Pacific avait  
annoncé la réalisation d'un projet d'usine de fabrication de panneaux structuraux OSB  
aux Bergeronnes. Le projet a cependant été abandonné. La réalisation d'un projet  
d'une telle envergure aurait eu des répercussions importantes sur l'utilisation du  
service de traversiers et sur les conditions de circulation dans l'axe de la route 138, ce  
qui à l'époque avait amené l'entreprise et le MTQ à envisager d'autres options de  
transport par voie maritime ».

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La directrice de la sécurité et de l'environnement,



Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC